



HAL
open science

Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2010, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02035824

HAL Id: hceres-02035824

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035824>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 3 - Paul Valéry

Demande n° S311055290

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Sciences du langage

Présentation de la mention

La mention en Sciences du langage donne les compétences pour travailler en utilisant les langues ou le langage, soit comme objet d'étude soit comme outil ou méthode de travail.

Elle est organisée en cinq parcours qui orientent efficacement les étudiants et les aident dans l'insertion professionnelle. Après un semestre de tronc commun, quatre parcours progressivement spécialisés sont ouverts : Français langue étrangère ; Langue des signes française ; Mathématiques, informatique, statistiques appliquées aux sciences humaines et sociales ; Étude et pratique du français (préparation aux concours d'orthophonie, IUFM). Un cinquième parcours de « Découverte professionnelle » permet à l'étudiant de découvrir chaque semestre, une orientation professionnelle différente (« Enseignement du français langue première » en S3, « Approche de l'orthophonie » en S4, « Métiers des bibliothèques et CDI » en S5 et « Didactique du français langue maternelle » en S6). Les parcours préparent l'accès à une licence professionnelle « Documentation », à trois mentions de master, et à l'insertion professionnelle dans l'enseignement, l'orthophonie, l'interprétariat en langue des signes, les métiers de l'édition, l'ingénierie linguistique et par les concours administratifs de catégorie A.

Avis condensé

- Avis global :

Le dossier présenté résulte d'un remaniement d'une maquette à deux parcours qui distingue désormais la licence MCC (Médias et communication culturelle) et la licence Sciences du langage ici ouvertement destinée aux étudiants qui se destinent à la recherche en sciences du langage ou aux métiers en sciences du langage appliquées (enseignement, recherche, traitement automatique des langues). Elle propose une offre de formation mutualisée, selon les parcours, avec les mentions de Lettres modernes et classiques, Médias et communication culturelle, Administration économique et sociale (AES), et prépare aux concours d'entrée à l'IUFM et en orthophonie. Ce dispositif qui facilite la réorientation a le désavantage de filières trop tôt spécialisées. Par ailleurs, le parcours Étude et pratique du français (préparation aux concours d'orthophonie), en L1 et L2, mutualisé avec la licence de Lettres, n'est pas véritablement conçu pour la délivrance d'une mention licence en Sciences du langage. Il répond à la demande des étudiants, mais n'est plus mentionné dans l'architecture de la mention dès le L2. Cet aménagement mutualisé avec la mention licence de Lettres pourrait être présenté comme un groupe d'UE d'ouverture dans le parcours Lettres.

Il s'agit d'un dossier soucieux de clarté, de visibilité qui repose sur un choix déclaré de l'équipe enseignante de renforcer le contenu disciplinaire tout au long des trois années tout en assurant une diversité d'insertion professionnelle. Ce choix laisse une portion trop réduite aux enseignements d'ouverture et aboutit à trois parcours tubulaires avec un quatrième (parcours Découverte Professionnelle) où l'étudiant traverse chaque parcours pendant un semestre.



- Points forts :
 - La mutualisation des parcours avec d'autres mentions pour faciliter la réorientation : en Lettres modernes et classiques, MCC, AES, et contribue à la préparation aux concours d'entrée à l'école d'orthophonie et à l'IUFM.
 - L'équilibre des contenus entre la discipline sur les trois années, les compétences additionnelles (informatique et langues) ; la préprofessionnalisation à partir du S3 en Français langue étrangère ou Langue des signes française ou métiers de l'édition.
 - La certification visée en 2011 pour la Langue des signes française (convention passée avec INSHEA de Suresnes : Institut National Supérieur de formation et de recherche pour les jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés).
 - L'équilibre CM/TD et le recours privilégié au contrôle continu.
 - La structuration de l'équipe pédagogique qui affiche des responsabilités par année et par parcours avec des référents qui forment les tuteurs d'accueil et d'accompagnement.

- Points faibles :
 - La structure tubulaire : caractère très mono disciplinaire de chacun des parcours, y compris celui de découverte des métiers (on compte seulement au total 19H30 en sport ou géographie, ou histoire ou sociologie en S1).
 - Le parcours préparation au concours orthophonie qui ne vise pas l'obtention du grade de licence et qui constitue plutôt un groupe d'UE ouvertes aux étudiants de la mention Lettres. Le dossier ne précise pas si ces enseignements sont « valides » pour l'obtention du grade de licence en Sciences du langage.
 - Informations aux étudiants limitées aux Journées de Portes Ouvertes et peu de renseignements relatifs à l'orientation active.
 - Mobilité des étudiants : le dossier n'évoque que les entrants ERASMUS qui suivent un stage de mise à niveau de français à leur arrivée. Une stratégie de promotion de la mobilité étudiante serait bienvenue.
 - Considérant qu'une licence professionnelle vise l'insertion professionnelle immédiate plutôt que la poursuite d'études en master, il est surprenant que le schéma de la structure générale des études en Sciences du langage fasse déboucher la licence professionnelle sur le master. Des précisions sur les conditions d'équivalence entre le grade de licence Sciences du langage et de licence professionnelle seraient utiles à connaître ainsi que les modalités d'accès des étudiants L3 professionnelle au master Documentation en comparaison des L3 issues d'autres parcours ou d'autres mentions.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait opportun de diversifier l'offre de formation hors de la discipline des sciences du langage en augmentant la part d'enseignements dits de culture générale. Les choix intra-parcours sont insuffisants et la place donnée aux enseignements hors discipline est exagérément réduite.

Il serait souhaitable d'éclairer les liens entre la licence généraliste Sciences du langage et la licence professionnelle Documentation en spécifiant les conditions de poursuite d'études en master.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

La structuration avec une directrice d'études, des responsables par année et des responsables de parcours est compatible avec un pilotage efficace. On ne peut pas à ce stade évaluer la réactivité de l'équipe au regard des recommandations qui descendent du CEVU après traitement des évaluations des enseignements par les étudiants,



mais l'analyse proposée pour justifier le nouvel aménagement de la licence indique que l'équipe s'est dotée de moyens d'observations et d'analyse pertinents. Les données d'évaluation par les étudiants seront exploitées à partir de 2010.

2 • Projet pédagogique :

Il est clairement fondé sur le choix de renforcer le contenu disciplinaire en comparaison de la maquette actuellement en cours. Il associe quasi systématiquement les cours à des TD pour l'application et donne une place importante au contrôle continu. On remarque que le projet proposé vise simultanément à donner une solide formation aux spécialistes et à optimiser l'insertion professionnelle de tous. Les choix intra-parcours sont cependant insuffisants et la place donnée aux enseignements hors discipline est trop réduite.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Il est présenté avec le souci de synergie entre les opérations. Des professeurs référents forment des tuteurs qui assurent l'accueil puis l'accompagnement pédagogique. Un projet pédagogique professionnel en S1 et des enseignements dits de consolidation en S2 pour les échecs en S1 sont prévus. Les dispositifs sont satisfaisants si on considère que l'origine des étudiants relève massivement du baccalauréat général (80 %). Le fonctionnement de l'atelier facilite l'accès aux matériels et ressources. Les TICE sont exploitées pour déposer les documents.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Le dossier liste des masters à orientation recherche ou professionnelle en Sciences du langage ou enseignement dans l'Université de Montpellier ainsi que le master européen de lexicographie à Nancy 2. Le dossier ne précise pas la réussite en master des étudiants venant de la L3.

Il serait utile d'analyser plus avant les données issues de l'observatoire des études pour connaître avec plus de précision le devenir des étudiants. Le dossier donne en effet une liste de débouchés dans les métiers de la recherche, de l'enseignement, du handicap, de l'édition ou de la fonction publique, mais ne donne pas des données quantifiées qui éclairent les insertions les plus fréquentes typiques de la mention Sciences du langage (édition, langue des signes). Le dossier annonce néanmoins que 100 % des étudiants répondant aux enquêtes ont trouvé un emploi.